

Note d'actualité

Direction des Études, de l'Europe et de l'International

Sommaire

1) Retour sur le Salon international de l'agriculture	2
Un déplacement d'Emmanuel Macron mouvementé et des agriculteurs en colère	2
Confusion autour des annonces d'Emmanuel Macron aux agriculteurs	2
POSITION DES RÉPUBLICAINS	3
Emmanuel Macron, le pompier pyromane responsable de la crise agricole.....	3
L'instauration des prix planchers ne résoudra pas la crise agricole	4
La crise agricole ne se résoudra qu'à l'aide d'une véritable réforme structurelle	5
2) Crise à Mayotte : nous demandons à Emmanuel Macron de déclarer immédiatement l'état d'urgence !	6
À Mayotte, la crise continue.....	6
Un démantèlement et l'envoi de migrants dans l'Hexagone	7
POSITION DES RÉPUBLICAINS	7
Mayotte est purement et simplement abandonnée par le Gouvernement	7
Face à la crise, nous demandons à Emmanuel Macron de déclarer l'état d'urgence !.....	8
3) Les chiffres de la semaine : l'opération com' du gouvernement à 16 millions d'euros, les incidents graves en hausse dans les écoles, la guerre en Ukraine	9
4) Lu ailleurs : irréalisme du Pacte vert européen, la Cour des comptes préconise un meilleur suivi des finances publiques de l'Etat et la sortie du "quoi qu'il en coûte" comme impératif économique	10

1) Retour sur le Salon international de l'agriculture

Un déplacement d'Emmanuel Macron mouvementé et des agriculteurs en colère

Emmanuel Macron a effectué une visite, le samedi 24 février, au Salon de l'agriculture marquée par les huées et des heurts d'une intensité rare, alors que l'exécutif cherche désespérément depuis un mois à apaiser le mouvement de colère des agriculteurs.

En effet, la crise agricole s'est accentuée lorsqu'Emmanuel Macron a tenté d'organiser un "grand débat" en marge de l'ouverture du Salon, où les services de l'Élysée auraient invité les syndicats agricoles, mais également des associations écologistes radicales telles que *Les Soulèvements de la Terre*. Une provocation inacceptable pour la FNSEA qui, par l'intermédiaire de son président, avait décidé de se retirer des discussions la veille du Salon¹.

Alors qu'Emmanuel Macron a démenti toute invitation du collectif écologiste radical, *Les Soulèvements de la Terre* a assuré que "*l'Élysée a bien cherché à (les) contacter*", contrairement à ce qu'a déclaré plus tôt le Président de la République le jour de l'inauguration du Salon. Dans un communiqué ce samedi 24 février, le mouvement a déclaré que les équipes d'Emmanuel Macron ont en effet cherché à entrer en contact avec eux en vue du grand débat initialement prévu au Salon de l'agriculture, par "*l'intermédiaire des cabinets de Pascal Canfin et Gabriel Attal*"².

Cette confusion a participé à la montée de la tension au Salon qui a été le théâtre d'affrontements inédits entre CRS et manifestants. En effet, cherchant le Président de la République dans les allées, certains agriculteurs en sont venus aux mains avec le service d'ordre qui tentait de les arrêter, et des coups ont été échangés. De nombreux CRS ont été déployés à l'intérieur et les manifestants ont été contenus afin que la visite d'Emmanuel Macron puisse avoir lieu³.

Confusion autour des annonces d'Emmanuel Macron aux agriculteurs

Lors d'un débat improvisé à la dernière minute avec certains agriculteurs, Emmanuel Macron a fait plusieurs annonces :

- Il a reconnu que certaines exploitations, certaines filières étaient fragiles. S'il a rejeté la demande formulée par la Coordination rurale d'une "*année blanche*" permettant de repousser d'un an les remboursements d'emprunt avec prise en charge des intérêts, il a annoncé un "*plan de trésorerie d'urgence*" pour soulager les agriculteurs.
- Sur la question de la rémunération, Emmanuel Macron a parlé des "*prix planchers*", un thème porté par le syndicat Confédération paysanne⁴. Le chef de l'État a formulé l'objectif de déboucher sur "*des prix planchers qui permettront de protéger le revenu agricole*", dans le cadre de la préparation d'une nouvelle loi encadrant les relations entre les acteurs de l'alimentation et censée mieux répartir la valeur. Ces "*prix planchers*" seraient fondés sur les indicateurs de coût de production des agriculteurs mis en place par les filières.
- Emmanuel Macron a également donné rendez-vous aux organisations syndicales dans trois semaines à l'Élysée, l'occasion de suivre le calendrier de concrétisation des mesures d'urgence déjà

¹ Edwige Grolleau avec AFP, "[Colère des agriculteurs : "une provocation inacceptable"... on vous explique la polémique entre la FNSEA et les Soulèvements de la Terre](#)", *La Dépêche*, le 23 février 2024.

² Communiqué de presse, "[Macron au Salon de l'agriculture : fallait pas l'inviter](#)", *Les Soulèvements de la Terre*, le 24 février 2024.

³ AFP, "[Coups de poing, baqarres et sifflets... Le Salon de l'agriculture s'ouvre dans une ambiance très tendue](#)", *Le Figaro*, le 24 février 2024.

⁴ [Confédération paysanne, Prix : Nos positions, Une rémunération juste et équitable du travail de tous les paysans](#)

annoncées par le Gouvernement, mais aussi de donner un cap, de définir "un plan d'avenir agricole à 2040"⁵.

À la suite de l'annonce d'un prix plancher, mesure totalement improvisée inspirée de la France Insoumise⁶, les professionnels du secteur sont désormais en attente d'une clarification. La FNSEA s'interroge notamment les modalités de fixation du prix plancher, alors que le ministre de l'Agriculture Marc Fesneau fait le "service après-vente" du Président de la République en tentant de clarifier sa position, avec difficulté. Ce dernier a notamment déclaré que ce prix plancher "doit être basé sur les coûts de production" des producteurs, et que le Gouvernement souhaite "travailler sur quelque chose dans nos frontières [...] et faire monter ça au niveau européen"⁷.

POSITION DES RÉPUBLICAINS

Emmanuel Macron, le pompier pyromane responsable de la crise agricole

Si le premier jour du Salon de l'agriculture s'est déroulé ainsi, avec des images terribles d'affrontements inédits entre agriculteurs et forces de l'ordre, c'est à cause d'Emmanuel Macron et de sa provocation liée à l'invitation d'un groupuscule d'extrême gauche d'écologistes radicales à débattre avec des agriculteurs qui en ont assez de l'inaction du Gouvernement. En invitant Les Soulèvements de la Terre à débattre, Emmanuel Macron a voulu débiter le Salon de l'agriculture par un bras d'honneur adressé aux agriculteurs. Comment des agriculteurs, qui travaillent durement et fièrement, peuvent-ils débattre avec des individus radicalisés qui saccagent leurs terres, dégradent leurs exploitations et attaquent les policiers ?

L'été dernier, le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin promettait de dissoudre le mouvement "ecoterroriste" Les Soulèvements de la Terre, Emmanuel Macron les a invités à débattre au Salon de l'agriculture avec des agriculteurs en colère qui font face justement à ces groupuscules d'extrême gauche qui prônent une idéologie de décroissance agricole.

Il est important de rappeler que :

- **Ce collectif est responsable des affrontements qui ont eu lieu à Sainte-Soline**, dans les Deux-Sèvres, où des cocktails Molotov ont été lancés à nos forces de l'ordre.
- **Ce mouvement a été créé en 2021, fondé par des membres de l'ultra-gauche issue de l'ex-ZAD de Notre-Dame-des-Landes** en Loire-Atlantique⁸.

Nous sommes du côté de la colère des agriculteurs et nous les comprenons. Comme l'a déclaré notre candidate aux européennes Céline Imart : Emmanuel Macron est "un pompier pyromane, il souffle sur les braises de la colère agricole"⁹. Le Président de la République a été incapable de s'excuser auprès des agriculteurs par orgueil ni d'assumer les actes de ses conseillers à l'Élysée, les actes de son député européen Pascal Canfin ou des conseillers de Gabriel Attal, qui ont cherché à inviter un groupuscule d'extrême gauche violent à un moment important pour nos agriculteurs.

M. Macron a tout de même réussi l'exploit de transformer le Salon de l'agriculture, grand rendez-vous de rassemblement des Français autour de nos agriculteurs, un moment de convivialité où les familles aiment se rendre, en une bagarre générale !

⁵ Laurence Girard, "[Au Salon de l'agriculture, Emmanuel Macron évoque l'instauration de prix planchers pour augmenter les revenus des agriculteurs](#)", *Le Monde*, le 24 février 2024.

⁶ [Le Monde, Prix planchers dans l'agriculture : la gauche crie victoire, 27/02/2024](#) / [BFMTV, Revenus des agriculteurs : LFI se félicite des annonces de Macron sur les prix plancher, 24/02/2024](#)

⁷ Emma Confrère, "[Prix plancher : ce que l'on sait de cette mesure, voulue par l'exécutif, qui fait polémique](#)", *Le Figaro*, le 25 février 2024.

⁸ Annick Berger, "[Que sait-on du collectif "Les Soulèvements de la Terre", dont Gérald Darmanin demande la dissolution ?](#)", *TF1 Info*, le 29 mars 2023.

⁹ [VIDEO] [Céline Imart : "Je m'engage aux Républicains car c'est le parti le plus cohérent avec mes idées"](#), BFM-RMC, le 26 février 2024.

L'instauration des prix planchers ne résoudra pas la crise agricole

L'instauration de prix planchers pour les agriculteurs montre l'absence totale de cohérence du Président de la République. Son Gouvernement critiquait cette mesure comme une mesure socialiste propre au régime de Cuba il y a quelques semaines et le Président de la République la défend aujourd'hui ! **Olivia Grégoire, la ministre de la Consommation dénonçait l'an dernier des mesures rappelant "Cuba ou l'Union soviétique avec les succès que nous leur connaissons"**¹⁰. **Le 27 janvier dernier, le ministre Marc Fesneau attaquait cette proposition de la gauche sur FranceInfo : "Les propositions démagogiques du genre "on va fixer une obligation de prix plancher", ce qu'on ne peut faire que sur les prix agricoles français et qu'on ne peut pas faire sur les prix des autres pays, qu'est-ce que cela fait ? Cela vient mettre en concurrence déloyale les produits agricoles français"**¹¹.

Le 30 novembre 2023, la majorité présidentielle s'était opposée à une proposition de loi déposée par La France insoumise (LFI) dont l'un des objets était justement d'instaurer des prix planchers des matières premières agricoles. Les 107 membres de la majorité présents ce jour-là s'étaient tous opposés au texte, rejeté par 168 voix contre 162¹².

Le ministre est aujourd'hui obligé de défendre l'inverse de ce qu'il disait il y a à peine quelques semaines, **dire tout et son contraire est l'une des caractéristiques du Président de la République et de son gouvernement et du "en même temps" macronien.**

Cette mesure ressemble davantage à une mauvaise idée socialiste inventée par des fonctionnaires étatiques qui ignorent tout du fonctionnement des marchés agricoles. En effet, le risque pour nos agriculteurs est la déstabilisation des marchés, mais également le fait que cela favorisera les importations si les prix planchers étaient artificiellement trop élevés par rapport aux prix mondiaux. Très concrètement, dans un système de marché unique, si nous sommes les seuls à appliquer la mesure, les restaurateurs ou les grandes surfaces iront se fournir dans un autre pays pour répondre à la demande des consommateurs. Lancer une telle mesure, à l'approche des élections européennes montre tout simplement la démagogie de l'exécutif qui tente désespérément de gagner du temps pour calmer la colère légitime de nos agriculteurs.

Comment peut-on croire sérieusement que l'État, à travers le prix plancher, pourra contrôler le coût de production pour chaque filière, chaque singularité régionale, chaque exploitation, en fonction de leur taille, dans un environnement par définition instable ? Le risque est que ces prix planchers deviennent des prix plafonds, qui enfermeraient les exploitants-entrepreneurs dans une forme de revenu universel déguisé !

Cette mesure est surtout critiquée par les économistes et les experts du monde agricole :

- **Pour Christian Gollier**, directeur de *Toulouse School of Economics* : "Le prix plancher c'est avant tout une aubaine pour les gros exploitants agricoles, surtout s'il est estimé au coût moyen des petites exploitations. **Politique productiviste inefficace par excellence. Comment la gauche peut soutenir ça ?**".
- **Pour Philippe Goetzmann**, expert de la grande distribution : "un prix plancher garantit un prix, un bout de papier. Ça n'a jamais garanti un volume, ce qui fait le chiffre d'affaires : "Prix fois volume". Un prix plancher quand on n'est pas compétitif c'est la garantie de la chute des volumes donc au choix [on va parvenir] à la fin de l'agriculture ou à la fermeture des frontières"¹³.

Ce que propose Emmanuel Macron est en réalité une sorte de revenu minimum universel, c'est-à-dire une vieille idée socialiste. Le risque serait alors que le prix plancher devienne un prix de marché dans Egalim, ce qui veut dire que les écarts pourront s'agrandir à cause de la diversité des régions et des exploitations.

¹⁰ "[Colère des agriculteurs : qu'est-ce que le prix plancher, proposé par Emmanuel Macron ?](#)", *Le Point*, le 26 février 2024.

¹¹ [Huffpost, Emmanuel Macron veut des "prix planchers" pour les agriculteurs, Marc Fesneau était contre il y a moins d'un mois, 24/02/2024](#)

¹² [TF1 Info, "Prix planchers" agricoles : les spectaculaires revirements de Macron et Bardella, 27/02/2024](#)

¹³ Emma Confrère, "[Prix plancher : ce que l'on sait de cette mesure, voulue par l'exécutif, qui fait polémique](#)", *Le Figaro*, le 25 février 2024.

Cette mesure a également été balayée par la FNSEA, principal syndicat agricole qui n'en veut pas, car cela tend à uniformiser les prix vers le bas¹⁴.

Surtout, cette mesure ne permet pas de résoudre le **vrai problème de compétitivité de notre agriculture grevée par le boulet des normes** qui asphyxient nos agriculteurs et nous rend dépendants des importations.

La crise agricole ne se résoudra qu'à l'aide d'une véritable réforme structurelle

Dans son projet de loi pour une agriculture souveraine annoncé pour le mois de mars, le Gouvernement doit reprendre **l'intégralité des mesures proposées par nos députés Les Républicains dans notre Livre Blanc sur l'agriculture**¹⁵ (qui contient une soixantaine de mesures législatives et réglementaires) et dans notre **proposition de loi tendant à répondre à la crise agricole**¹⁶ portée par nos sénateurs (qui contient 42 mesures).

Nous proposons toute une **série de mesures structurelles que le Gouvernement ne reprend pas à son compte pour le moment** et qui ont plusieurs priorités :

- 1) **assurer une juste rémunération à nos agriculteurs** : nous proposons par exemple de renforcer la transparence et les sanctions concernant le contournement du droit français des négociations commerciales par le recours à des centrales d'achat basées à l'étranger ou d'améliorer le statut du conjoint collaborateur en lui garantissant des droits sociaux équivalents, de réduire les charges qui pèsent sur les agriculteurs, de mettre en place au plus vite le calcul des retraites des agriculteurs sur les 25 meilleures années en respectant l'esprit de la loi votée au début de l'année 2023 à l'initiative des Républicains¹⁷ ;
- 2) **protéger nos agriculteurs contre l'agribashing**: nous proposons par exemple d'alourdir les sanctions pénales applicables aux personnes qui se rendent coupables d'intrusion ou de dégradation dans les exploitations ;
- 3) **réduire le fardeau des normes** : nous demandons au gouvernement d'entreprendre une revue des écarts normatifs pour supprimer 100 % des normes européennes surtransposées dans le droit français ; de garantir le droit à l'erreur pour les agriculteurs lors des contrôles ; de supprimer le pourcentage de la ferme en jachère ; de réduire les contrôles des administrations françaises et européennes ; d'opérer une pause normative/réglementaire au niveau français et européen ;
- 4) **favoriser la compétitivité** : nous proposons par exemple de mettre en place un "**livret Agri**", livret réglementé sur le modèle du livret de développement durable et solidaire afin de faciliter l'accès à l'emprunt du secteur agricole et agroalimentaire à des conditions avantageuses ; de créer un plan quinquennal de compétitivité pour les filières agricoles et agroalimentaires, de manière à pouvoir disposer d'une feuille de route claire et partagée par l'ensemble des acteurs sur les priorités à moyen terme des filières pour retrouver, maintenir ou améliorer la compétitivité ;
- 5) **faciliter la transmission des exploitations** : nous souhaitons alléger considérablement la fiscalité sur la transmission des exploitations familiales ;

¹⁴ Noah Sdiri, "[Salon de l'agriculture : les prix planchers, pourquoi certains éleveurs n'y croient pas](#)", Capital, le 26 février 2024.

¹⁵ Claire Conruyt, Emmanuel Galiero, "[«Il faut arrêter d'emmerder les agriculteurs» : la droite dévoile son livre blanc pour répondre à la crise](#)", Le Figaro, 31 janvier 2024.

¹⁶ Sénat, [Répondre à la crise agricole](#), Texte n° 277 (2023-2024) de M. Laurent DUPLOMB et plusieurs de ses collègues, déposé au Sénat le 24 janvier 2024

¹⁷ [Loi n° 2023-87 du 13 février 2023 visant à calculer la retraite de base des non-salariés agricoles en fonction des vingt-cinq années d'assurance les plus avantageuses](#)

- 6) **protéger nos agriculteurs contre la concurrence déloyale** : moratoire et renégociation des accords de libre-échange européens qui ne prennent pas en compte la nécessaire réciprocité (mesures miroirs) et les intérêts de nos agriculteurs (nous sommes opposés à l'accord commercial Union européenne - Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay) et remise en cause de l'accord sur les produits ukrainiens par la mise en place de clauses de sauvegarde efficaces, produits qui inondent actuellement le marché intérieur européen alors qu'ils ne respectent pas nos standards environnementaux et créent une situation de concurrence déloyale pour nos agriculteurs.

Par ailleurs, nous ne pouvons que regretter **le fait que le Gouvernement ait refusé d'inscrire à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale la proposition de loi pour un choc de compétitivité de la ferme France**¹⁸ votée par la droite sénatoriale le 23 mai 2023 qui avait déjà pour objectif de desserrer l'étau réglementaire et fiscal que subissent nos agriculteurs. Ce texte permettait pourtant de répondre aux tensions dans le monde agricole que notre famille politique avait déjà bien identifiées. Ce texte porté notamment par notre sénateur Laurent Duplomb, agriculteur de profession, **apportait des réponses il y a un an**, que de temps perdu !

À l'occasion de ce Salon de l'agriculture, notre Président Eric Ciotti et nos candidats François-Xavier Bellamy et Céline Imart sont allés à la rencontre des agriculteurs ce lundi 26 février afin de les écouter, d'entendre leurs revendications et d'y apporter des réponses concrètes¹⁹. La prochaine loi d'orientation agricole sera décisive, le Gouvernement doit reprendre nos propositions. Il en va de même pour l'élection européenne qui arrive à grands pas où nous aurons l'occasion de présenter notre bilan et nos propositions pour porter le message et les revendications des agriculteurs français au Parlement européen.

2) Crise à Mayotte : nous demandons à Emmanuel Macron de déclarer immédiatement l'état d'urgence !

À Mayotte, la crise continue

Après plusieurs semaines de tensions et le déplacement du ministre de l'Intérieur, la situation ne s'est toujours apaisée à Mayotte où des manifestations contre l'insécurité et l'immigration clandestine continuent.

Alors que certains manifestants Mahorais veulent lever les barrages, d'autres sont toujours déterminés à poursuivre le mouvement, toujours en attente de solutions concrètes pour régler les problèmes liés à l'insécurité et l'immigration.

Sur l'île, les conséquences du mouvement se font ressentir, notamment avec des écoles qui sont vides, des camions de collecte de déchets bloqués et une économie à l'arrêt en raison des blocages de tous les axes stratégiques, du Nord au Sud²⁰.

S'ajoute à ces crises la possibilité d'un effondrement économique, alors que Mayotte fait face à la crise de l'eau, et a subi très fortement la crise sanitaire dont les effets se font toujours sentir. Selon le Medef à Mayotte, les demandes d'indemnisation d'activité partielle concerneraient plus de 5 000 salariés sur les 21

¹⁸ Sénat, "[Ferme France. Proposition de loi pour un choc de compétitivité en faveur de la ferme France](#)", texte n° 349 (2022-2023) de MM. Laurent DUPLOMB, Pierre LOUAULT, Serge MÉRILLOU et plusieurs de leurs collègues, déposé au Sénat le 14 février 2023.

¹⁹ Emmanuel Galiero et Claire Conruyt, "[Européennes: LR veut s'imposer comme la «droite d'équilibre» entre Macron et Le Pen](#)", Le Figaro, le 26 février 2024.

²⁰ Annabelle Auberton, "[Retour sur une semaine de tensions à Mayotte, un archipel au rythme des barrages](#)", Outre-mer la 1ère, le 26 février 2024.

000 du secteur privé local. De plus, les pertes de chiffre d'affaires depuis le début du mouvement des barrages, le 22 janvier, varieraient entre 80 % et 100 % selon les cas²¹.

Un démantèlement et l'envoi de migrants dans l'Hexagone

Une nouvelle phase de démantèlement d'un camp de migrants a débuté ce dimanche 25 février. Plus de 300 réfugiés ont été envoyés dans l'Hexagone, tandis que ceux dont la demande d'asile est encore en cours d'étude restent sur place²².

Ces 300 migrants venus de Mayotte seront accueillis dans un château à Thiverval-Grignon (Yvelines, 78). Ces migrants, originaires pour la plupart d'Afrique de l'Est, avaient fui leur pays pour s'installer à Mayotte où près de la moitié de la population est en situation irrégulière. Il s'agirait essentiellement de femmes seules et de familles²³.

Ces migrants resteront sur place, jusqu'à la mi-mars, avant d'être dirigés vers des solutions d'hébergement plus stables dans toute la France. **Nadine Gohard, la maire (sans étiquette) de cette commune de 1 100 habitants a notamment regretté le caractère contraint de cette décision, imposée par la préfecture, "sans négociation possible"**. Une situation intenable pour cette ville alors que, à la fin de l'année 2022, ce château avait déjà accueilli 200 réfugiés sans-abri pour y rester plusieurs mois sans aucune solution²⁴.

POSITION DES RÉPUBLICAINS

Mayotte est purement et simplement abandonnée par le Gouvernement

Nos compatriotes mahorais vivent dans une situation de violence insupportable et subissent quotidiennement un climat de chaos, voire d'anarchie qui est indigne de notre République. Les Mahorais pensent à juste titre que le Gouvernement les a abandonnés. Que peuvent-ils attendre désormais d'un gouvernement qui manque de continuité avec la nomination de Mme Guévenoux, ministre déléguée chargée des outre-mer, qui est la 4ème personne à occuper cette responsabilité au cours des 18 derniers mois ?

Pourtant la crise est là et les Mahorais, faute d'un Gouvernement qui prenne ses responsabilités, sont obligés depuis plusieurs semaines de bloquer l'île afin d'exiger des réponses face à l'insécurité et à l'immigration clandestine qui ne cesse de croître. À Mayotte, des établissements scolaires doivent être mis sous protection des forces de l'ordre, car des agressions y ont lieu, certains Mahorais ne sortent plus de chez eux par peur de se retrouver face à des hordes de délinquants, souvent très jeunes, qui sont entrés sur le territoire de façon illégale.

- **Aujourd'hui, un habitant sur deux de Mayotte est étranger : la population étrangère pourrait atteindre 55,8% de la population de Mayotte et ce, dès 2024 !**
- **Une population face à l'insécurité** : selon le ministère de l'Intérieur, les vols avec armes ont bondi de 121 % entre 2019 et 2023. Sur la même période, les vols avec violence ont également doublé²⁵.

²¹ Nathalie Guibert et Jérôme Talpin, "[Mayotte au bord de l'effondrement économique](#)", *Le Monde*, le 21 février 2024.

²² Raphaël Cann, "[Démantèlement du camp de migrants au stade de Cavani ce dimanche](#)", *Outre-mer la 1ère*, le 25 février 2024.

²³ J.D., "[Le château de Grignon va accueillir 308 réfugiés d'Afrique de l'Est en provenance de Mayotte](#)", *Le Figaro*, le 26 février 2024.

²⁴ Mehdi Gherdane, "[Un château des Yvelines va accueillir 200 réfugiés africains venus de Mayotte](#)", *Le Parisien*, le 26 février 2024.

²⁵ Antoine Bienvault, "[Crise migratoire à Mayotte : un sentiment d'insécurité légitime, selon les données du ministère de l'Intérieur](#)", *Europe 1*, le 12 février 2023.

En 2018 ou 2019, 18 % des ménages déclarent avoir été victimes d'un cambriolage ou d'un vol sans effraction, soit quatre fois plus qu'en France métropolitaine²⁶.

- Le chômage représente 34 % de la population active et 77 % de la population est sous le seuil de pauvreté national.
- À Mayotte le secteur public représente 54,7 % de la valeur ajoutée et les fonds publics pèsent pour plus de 3 milliards d'euros, soit une dépense de 10 000 euros par habitant²⁷.

Face à la crise, nous demandons à Emmanuel Macron de déclarer l'état d'urgence !

Alors que la situation ne cesse de s'empirer, notre Président Eric Ciotti a reçu notre député de Mayotte Mansour Kamardine, M. Madi Madi Souf, Président de l'association des maires de Mayotte et M. Ambdilwahédou Soumaïla, maire de Mamoudzou afin d'évoquer la crise que traverse ce département et qui nécessite des mesures d'urgence exceptionnelles²⁸.

Si la volonté du gouvernement de supprimer le droit du sol à Mayotte va dans le bon sens, le "*en-même temps*" macronien nous oblige en revanche à être prudents et à voir les conditions particulières d'une telle mesure : **le ministre de l'Intérieur va également ouvrir les portes de la métropole aux détenteurs d'un titre de séjour sur le territoire mahorais**. Pire, le Gouvernement évacue désormais les camps de migrants pour les renvoyer dans l'Hexagone à l'image de la ville de Thiverval-Grignon dans les Yvelines qui va accueillir près de 300 migrants ! Une fois de plus, le gouvernement déplace le problème sans le régler, une habitude pour Emmanuel Macron !

Il est désormais grand temps de réaffirmer l'autorité de l'État à Mayotte et pour cela notre Président Eric Ciotti a écrit à Emmanuel Macron pour demander des mesures fermes²⁹ :

- **Nous demandons au Président de la République de déclarer l'état d'urgence à Mayotte** conformément à l'article 1er de la loi du 3 avril 1955 qui permettra aux représentants de l'État dans ce département de disposer de leviers plus efficaces pour reprendre le contrôle de la situation et rétablir la sécurité³⁰.
- **Nous demandons au Président de prendre les mesures d'urgence qui s'imposent pour mettre fin au chaos migratoire : la Marine nationale doit être mobilisée pour intercepter et reconduire systématiquement aux Comores les étrangers en situations irrégulières**. De plus, les demandes d'asile ou de titres de séjour doivent être déposées et traitées dans les pays d'origine des étrangers qui souhaitent séjourner à Mayotte. **Il faut également inscrire dans notre droit le principe simple qu'aucune personne arrivée en situation irrégulière à Mayotte ne pourra y rester**. Enfin, pour les renouvellements de titres de séjour, des preuves tangibles de résidence fixe et de conditions de ressources suffisantes doivent être apportées, un travail qui doit être mené avec les maires des communes mahoraises.
- **Revenir sur la fin du visa territorialisé** : Gérald Darmanin a annoncé la fin du visa territorialisé, c'est-à-dire que les détenteurs d'un titre de séjour à Mayotte pourront désormais rejoindre le reste des territoires français, ce qui leur était interdit auparavant. Il y a un risque réel de créer un appel d'air, à l'image des migrants qui ont été transférés dans les Yvelines. **Il faut que le Gouvernement revienne sur la fin du visa territorialisé : plutôt que de résoudre directement la crise migratoire, le Gouvernement tente de répartir les migrants sur le territoire national !**

²⁶« [Une délinquance hors norme - Insee Analyses Mayotte - 30](#) », Insee, le 08 novembre 2021.

²⁷ Samuel-Frédéric Servière, "[Mayotte : les chiffres clés d'une situation explosive](#)", Fondation IFRAP, le 20 février 2024.

²⁸ [Eric Ciotti, sur X \(ex-Twitter\)](#), le 20 février 2024.

²⁹ [Voir le courrier d'Éric Ciotti adressé à Emmanuel Macron sur la situation à Mayotte](#).

³⁰ [Loi n° 55-385 du 3 avril 1955 relative à l'état d'urgence](#).

La résolution de la crise migratoire à Mayotte doit être complétée avec une action diplomatique forte : pour résoudre la question migratoire à Mayotte, il faut créer un rapport de force avec les pays de départ, en particulier avec les Comores. 95 % des immigrés à Mayotte viennent des Comores, ce même pays qui bloque les expulsions de Mayotte comme lors de l'opération Wuambushu l'année dernière³¹. Pourtant, nous leur avons donné une aide de 150 millions d'euros en 3 ans, entre 2019 et 2022, c'est de l'argent des Français dont il s'agit³². **Les Comores doivent récupérer leurs ressortissants, s'il le faut, nous devons passer par des sanctions économiques et stopper les aides au développement !**

3) Les chiffres de la semaine : l'opération com' du gouvernement à 16 millions d'euros, les incidents graves en hausse dans les écoles, la guerre en Ukraine

- **Les JO dans les écoles : une opération de communication à 16 millions d'euros !**

Le ministère de l'Éducation nationale a commencé à envoyer des kits pédagogiques sur les Jeux olympiques, ce guide comporte une pièce commémorative de 2 euros, il est adressé aux écoliers ainsi qu'à leurs professeurs. Les livrets pédagogiques seront ensuite distribués à tous les élèves du CP au CM2, soit 4 millions d'écoliers, et à leurs professeurs, avec la pièce commémorative frappée par la Monnaie de Paris. Intitulés "*Au cœur des Jeux*", les livrets comprennent un texte signé Emmanuel Macron et un autre de l'actuel Premier ministre Gabriel Attal, ministre de l'Éducation nationale au moment de l'impression.

- **16 millions d'euros** : c'est le coût de cette opération de communication invraisemblable alors que l'école souffre de nombreuses problématiques structurelles³³ ;
- **700 millions d'euros** : c'est l'économie qui serait réalisée dans le budget de l'Éducation nationale dans le cadre du plan d'économies de 10 milliards d'euros lancé par Bruno Le Maire ;
- **2 500** : c'est le nombre d'emplois d'enseignants supprimés inscrit dans le projet de loi de finances (PLF) 2024, alors que Gabriel Attal, à l'époque ministre de l'Éducation nationale, avait annoncé en décembre 2023 des créations de postes pour les groupes de niveau qui seront créés à la rentrée scolaire de septembre 2024³⁴. Encore une fois, nous sommes confrontés à un double discours.

- **Les incidents graves en hausse dans les établissements scolaires français**

Le ministère de l'Éducation nationale a publié une note officielle disponible sur son site internet montrant que les "*signalements d'incidents graves*" ont augmenté au cours de l'année scolaire 2022-2023. De la maternelle au lycée, les données sont communiquées par les chefs d'établissement respectifs. Elles sont réparties en plusieurs catégories : des violences verbales comme les insultes, des violences physiques, la consommation d'alcool ou de drogues, les atteintes à la laïcité ou encore le port d'armes.

- **4,6** : c'est le nombre d'incidents graves pour 1 000 écoliers déclarés au cours de l'année scolaire 2022-2023 par les inspecteurs de l'éducation nationale (IEN).
- **13,7** : c'est le nombre d'incidents graves pour 1 000 élèves dans le secondaire (collège et lycée) déclarés au cours de l'année scolaire 2022-2023 par les inspecteurs de l'éducation nationale (IEN),

³¹ Pascal Charrier, "[Mayotte : cinq chiffres qui résument une démographie hors normes](#)", *La Croix*, le 12 février 2024.

³² "[Opération Wuambushu : quand la France fait pression sur les Comores](#)", *TV5 Monde*, le 27 avril 2023.

³³ Juliette Pousson, "[La pièce de 2 euros distribuée aux écoliers pour les JO, une opération polémique à près de 16 millions d'euros](#)", *Le Parisien*, le 21 février 2024.

³⁴ Eléa Pommiers, "[Éducation nationale : avec près de 700 millions d'euros du budget annulés, des postes et des réformes menacés ?](#)", *Le Monde*, le 22 février 2024.

soit **0,6 point de plus sur un an**. Une hausse principalement portée par les collèges où se produisent "près de trois incidents sur quatre".

- **43 %** : c'est la part d'incidents graves liés aux violences verbales dans les écoles publiques, collèges et lycées. Viennent ensuite les violences physiques (40 % dans les écoles publiques et 24 % dans les collèges et lycées), puis d'autres atteintes à la vie privée telles que la violence sexuelle, le racket ou le bizutage (6 % dans les écoles publiques, 9 % dans les collèges et lycées)³⁵.

- **En Ukraine, le bilan dramatique de deux années de guerre**

Cela fait désormais deux ans que l'Ukraine doit faire face à l'agression de Vladimir Poutine, un conflit inédit aux portes de l'Europe dont l'évolution reste toujours incertaine. Il s'agit d'une occasion pour nous de dresser un bilan chiffré, puisqu'au-delà des annonces d'aides militaires et financières, ce sont surtout des hommes, des femmes, des enfants, des personnes âgées qui ont perdu la vie, ou bien des Ukrainiens qui se sont retrouvés réfugiés ailleurs, loin de chez eux.

- **31 000** : c'est le nombre de soldats ukrainiens qui auraient été tués dans cette guerre, selon Volodymyr Zelensky, le président ukrainien. En décembre 2023, un rapport des renseignements américains déclassifié recensait 315 000 soldats blessés ou morts côté russe. 70 000 soldats ukrainiens auraient été tués et entre 100 000 et 120 000 blessés avait révélé le New York Times en août 2023 en s'appuyant sur des estimations d'officiels américains. Les pertes russes seraient plus élevées : 120 000 soldats russes seraient morts entre le début de la guerre et août 2023 et entre 170 000 à 180 000 auraient été blessés.
- **10 000 000** : c'est le nombre d'Ukrainiens qui ont été forcés de quitter leur foyer depuis le début de l'invasion russe à grande échelle de l'Ukraine. Parmi eux, plus de 6.4 millions sont réfugiés à l'étranger. Les premiers pays d'accueil en Europe sont l'Allemagne (1,1 million), la Pologne (957 000) et la République Tchèque (376 000).
- **43** : c'est l'âge moyen des soldats ukrainiens sur la ligne de front aujourd'hui. Kiev fait face ou pourrait faire face à une crise démographique avec la perte des jeunes soldats. L'Ukraine est confrontée au problème de reconstitution et de renouvellement de ses troupes sans pour autant sacrifier sa jeunesse dont dépend son avenir démographique. En Ukraine, un projet de loi prévoit notamment l'abaissement de l'âge de la conscription de 27 à 25 ans³⁶.

4) Lu ailleurs : irréalisme du Pacte vert européen, la Cour des comptes préconise un meilleur suivi des finances publiques de l'Etat et la sortie du "quoi qu'il en coûte" comme impératif économique

- **L'irréalisme du Pacte Vert qui organise la décroissance en Europe dénoncé par l'Institut Sapiens**

Publication : Philippe Charlez, François Henimann, Pierre Coindreau et Vincent Houart, "[La transition énergétique est-elle soutenable ?](#)", Rapport, *Institut Sapiens*, 31 janvier 2024.

Résumé : l'Observatoire énergie-climat de l'Institut Sapiens fait le point sur les Accords de Paris et le Pacte Vert européen. Si le réchauffement climatique est indéniable, les incertitudes quantitatives ne justifient pas un changement radical de société. Dès lors, le meilleur atout pour se protéger des conséquences du réchauffement climatique demeure le niveau de développement. Face aux penseurs de la décroissance, il

³⁵ Rakotobe M., "[Les signalements d'incidents graves dans les écoles publiques et les collèges et lycées publics et privés sous contrat en 2022-2023](#)", Note d'Information, n° 24.04, DEPP.

³⁶ Amandine Hess, "[Ukraine : le bilan de deux ans de guerre en chiffres](#)", *Euronews*, le 24 février 2024.

faut au contraire optimiser la consommation d'énergie par une croissance soutenable conjuguée à une réindustrialisation du pays, en faisant du gaz naturel la variable d'ajustement du mix énergétique futur. Quant au Pacte Vert derrière lequel se cache l'Energiewende allemand et son utopique 100 % renouvelables, l'objectif 2030 de 55 % de réduction des émissions de gaz à effet de serre est irréaliste et nous dirige vers un *suicide économique* au profit des pays asiatiques et des Etats-Unis. L'auteur dresse **les 4 i du Pacte vert** : il est irréaliste, injuste, insoutenable et injuste. Il est donc nécessaire de remettre à plat ce Pacte Vert en imposant l'atome comme levier majeur de la transition énergétique européenne.

- **La Cour des Comptes formule des recommandations pour assurer un meilleur suivi du budget de l'Etat**

Publication : Cour des Comptes, "[La préparation et le suivi du budget de l'Etat : redonner une place centrale à la maîtrise des dépenses](#)", 27 février 2024

Résumé : la trajectoire prévue par la loi de programmation des finances publiques 2023-2027 pour ramener le déficit public sous 3 % du PIB exige un effort continu de maîtrise de la dépense publique. Alors que l'encadrement européen des finances publiques redevient effectif en 2024, une reprise en main des dépenses de l'Etat, affaiblie après trois années de "*quoi qu'il en coûte*", est indispensable. La Cour des Comptes dans ce rapport examine les conditions de préparation et de suivi du budget de l'Etat.

Elle propose 10 recommandations, regroupées en quatre orientations qui peuvent être mises en œuvre sans modification des textes constitutionnels ou organiques : renforcer la cohésion interministérielle autour des objectifs de la politique budgétaire ; mettre en cohérence les différents objectifs pluriannuels ; donner la priorité à l'arbitrage des mesures nouvelles et des économies et enfin poursuivre l'allègement des tâches budgétaires à faible valeur ajoutée.

"*L'impératif de réduction du déficit public sous 3 % en 2027 doit conduire dès maintenant l'Etat à réorienter sensiblement la procédure budgétaire de façon à assurer une maîtrise durable des dépenses*", souligne Pierre MOSCOVICI, Premier président de la Cour des comptes.

- **Sortir du "*quoi qu'il en coûte*" est un impératif pour notre croissance économique selon un article de science économique**

Publication : François Facchini, "[Pour une politique d'assainissement de la dette publique par la baisse de la dépense publique](#)", Revue Française d'économie, vol. 38, n° 2, 2023, pp. 115-161.

Résumé : l'article fait le point sur ce que nous disent les économistes spécialistes des finances publiques depuis plusieurs dizaines d'années. Contrairement aux idées keynésiennes qui sont à la mode à l'heure du "*quoi qu'il en coûte*", les dépenses publiques deviennent improductives au-delà d'un certain seuil. Chaque euro dépensé par l'Etat, ne conduit pas à multiplier les richesses. Au contraire, chaque euro dépensé par l'Etat est un euro qui aurait pu être dépensé de manière plus productive par un acteur privé. Le seuil optimal de productivité des dépenses publiques de 30 % du PIB pour la France... soit 27 points de moins qu'aujourd'hui. De même, l'article considère qu'au-delà de 85 % la dette publique pose un grave problème économique en impactant négativement la croissance économique et en posant un risque assez grave de crise des dettes souveraines (nous en sommes à 112 % en France !). L'économiste conclut l'article en pointant l'expérience réussie de pays qui ont choisi des politiques d'"*austérité expansive*", c'est-à-dire des politiques de réduction massives de dépenses publiques pour augmenter la croissance économique de leur pays. C'est le cas par exemple de l'Irlande, du Canada, de la Suède. L'article prône la privatisation de certains services publics et la baisse du coût de production de certains de ces services.